



GOVERNEMENT

*Liberté
Égalité
Fraternité*



PROGRAMME NATIONAL POUR L'ALIMENTATION

35 lauréats de l'appel à projets 2022-2023





SOMMAIRE

- p.4 **L'appel à projets du programme national pour l'alimentation**
- p.4 Une nouvelle édition de l'appel à projets pour accompagner la mise en œuvre du PNA
- p.5 Une dotation amplifiée et un élargissement des partenariats
- p.5 35 projets lauréats sélectionnés
- p.6 Les chiffres clés de l'appel à projets

- p.7 **Les 24 projets pour l'émergence de nouveaux projets alimentaires territoriaux (PAT)**

- p.23 **Les 11 projets d'accompagnement collectif de PAT**

Appel à projets organisé par le ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire en partenariat avec le ministère de la Santé et de la Prévention, le ministère des Solidarités, de l'Autonomie et des Personnes handicapées et l'Agence de la transition écologique (ADEME).

L'appel à projets du programme national pour l'alimentation

UNE NOUVELLE ÉDITION DE L'APPEL A PROJETS POUR ACCOMPAGNER LE DÉPLOIEMENT DES PROJETS ALIMENTAIRES TERRITORIAUX

La politique nationale de l'alimentation, telle que définie au 1^o de l'article L1 du code rural et de la pêche maritime, a pour finalité « d'assurer à la population l'accès à une alimentation sûre, saine, diversifiée, de bonne qualité et en quantité suffisante, produite dans des conditions économiquement et socialement acceptables par tous, favorisant l'emploi, la protection de l'environnement et des paysages et contribuant à l'atténuation et à l'adaptation aux effets du changement climatique ».

Le programme national de l'alimentation (PNA3) a fait suite en 2019 aux États généraux de l'alimentation (EGA) et à la loi pour l'équilibre des relations commerciales dans le secteur agricole et alimentaire et une alimentation saine et durable, dite « loi Egalim », qui a introduit de nouvelles orientations concernant notamment l'approvisionnement de la restauration collective, la réduction du gaspillage alimentaire et la lutte contre la précarité alimentaire. Il décline les nouvelles priorités de la politique de l'alimentation et les actions à mettre en œuvre dans ce nouveau cadre.

Le programme national de l'alimentation et de la nutrition (PNAN), porté par le ministère de la Santé et de la Prévention et par le ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire fixe le cap de la politique de l'alimentation et de la nutrition sur la période 2019-2023, en réunissant pour la première fois les actions du programme national pour l'alimentation (PNA3) et du Programme national nutrition santé (PNNS4).

De plus, la loi n° 2021-1104 du 22 août 2021 portant lutte contre le dérèglement climatique et renforcement de la résilience face à ses effets, dite loi « Climat et résilience » prévoit qu'une Stratégie nationale pour l'alimentation, la nutrition et le climat (SNANC) soit élaborée d'ici le 1er juillet 2023. Elle devra déterminer les orientations de la politique de l'alimentation durable, moins émettrice de gaz à effet de serre, respectueuse de la santé humaine, davantage protectrice de la biodiversité, favorisant la résilience des systèmes agricoles et des systèmes alimentaires territoriaux et garante de la souveraineté alimentaire, ainsi que les orientations de la politique de la nutrition, en s'appuyant sur le PNA et sur le PNNS.

Si à ce stade, l'appel à projets national reste un outil essentiel du PNA3, le partenariat mis en place pour cette édition 2022-2023 avec les ministères en charge de la santé, des solidarités et de l'ADEME permet dès à présent de préfigurer ce que pourrait être un des outils de mise en œuvre de la SNANC.

Les précédentes éditions ont permis d'accompagner des projets sur les 3 axes thématiques du PNA : « justice sociale », « éducation alimentaire », « lutte contre le gaspillage alimentaire » et les deux leviers essentiels pour accélérer la transition pour une alimentation saine, sûre et durable : la restauration collective et les projets alimentaires territoriaux (PAT).

Compte tenu de l'élan donné récemment au développement des PAT, notamment dans le cadre du plan France Relance (80 millions d'euros), et des besoins d'accompagnement qui ont émergé, à la fois pour les PAT émergents et pour les PAT déjà en phase opérationnelle, le soutien doit être plus particulièrement ciblé sur des projets pouvant accompagner cette dynamique pour cette édition qui précède la mise en place de la SNANC. Au 1er janvier 2023, 387 PAT sont labellisés par le ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire et recensés sur son site internet : <https://agriculture.gouv.fr/pres-de-400-projets-alimentaires-territoriaux-pat-reconnus-par-le-ministere-au-1er-janvier-2023>

Dans ce contexte, il a été souhaité de maintenir un volet pour l'émergence de nouveaux PAT, avec toujours une forte demande d'accompagnement des territoires, et de dédier un volet spécifique aux projets structurants d'envergure régionale ou infrarégionale.

Cette édition 2022-2023 de l'appel à projets comporte ainsi les deux volets suivants :

→ **Volet 1 : émergence de nouveaux Projets alimentaires territoriaux.** La sélection de nouveaux PAT accompagnés a veillé à prendre en compte des nouveaux objectifs fixés par la loi « Climat et résilience¹ » et à la cohérence territoriale avec les PAT déjà en place. Cette sélection vient compléter la couverture territoriale des PAT existante ;

→ **Volet 2 : projets régionaux ou infrarégionaux visant à accompagner les PAT.** Il s'agira de financer des projets structurants, d'envergure régionale ou infra régionale visant à accompagner de façon collective les PAT à investir les différents axes du PNAN, en cohérence avec les dynamiques des réseaux existants.

Le cahier des charges complet de cet appel à projet est à télécharger :

<https://agriculture.gouv.fr/telecharger/133310>

UNE DOTATION AMPLIFIÉE ET UN ÉLARGISSEMENT DES PARTENARIATS

Chaque année depuis 2016, l'appel à projets est mené en partenariat avec l'**Agence de la transition écologique (ADEME)** et le **ministère en charge des solidarités (Direction générale de la cohésion sociale)**. Cette édition 2022-2023 a permis l'implication du **ministère en charge de la santé (Direction générale de la santé)**.

Ce nouvel appel à projets national a été doté d'une **enveloppe globale de 3 millions d'euros**, réunissant le soutien du ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire à hauteur de 1,3 million d'euros, de l'ADEME à hauteur de 1 million d'euros, du ministère de la Santé et de la Prévention à hauteur de 500 000 euros, et du ministère des Solidarités, de l'Autonomie et des Personnes Handicapées à hauteur de 200 000 euros.

35 PROJETS LAURÉATS SÉLECTIONNÉS

L'appel à projets, ouvert le 21 novembre 2022, a été clôturé le 9 janvier 2023. Bien que reserré sur 2 thématiques, il a rencontré un succès important avec 138 dossiers de candidatures, concernant toutes les régions à l'exception de la Guyane et Saint-Pierre-et-Miquelon. 69 dossiers de PAT émergents ont été déposés sur le volet 1, le même nombre de dossiers d'accompagnement des PAT à l'échelle régionale ou infra-régionale a été déposé sur le volet 2.

Après instruction des dossiers par les DRAAF et leur évaluation dans le cadre de comités régionaux, **35 projets lauréats ont été sélectionnés pour un montant de 2 965 423 €, dont 24 PAT émergents et 11 projets d'accompagnement collectif de PAT.**

1. Notamment : favoriser la résilience économique et environnementale des filières territoriales, contribuer à la garantie de la souveraineté alimentaire nationale, dans les espaces densément peuplés participer au renforcement de l'autonomie alimentaire locale et concourir au développement de l'agriculture urbaine, participer au développement de la certification environnementale des exploitations.

Les projets lauréats cette année illustrent d'une part la volonté des collectivités de mettre la politique de l'alimentation au cœur de leurs préoccupations, permettant une approche transversale des différentes politiques publiques déployées à ce niveau, au travers de nouveaux PAT émergents (volet 1).

D'autre part, les 11 projets sélectionnés dans le cadre du volet 2 visent à accompagner les PAT de manière collective, à l'échelle régionale ou infrarégionale. Ces projets structurants permettront de renforcer l'impact des PAT de manière coordonnée sur les territoires, en cohérence avec les dynamiques de réseaux existants.

LES CHIFFRES CLÉS DE L'APPEL À PROJETS

Financement des précédentes éditions

2014-2015	2015-2016	2016-2017	2017-2018	2018-2019	2019-2020	2020-2021	2021-2022	2022-2023
DGAL: 279 K€	DGAL: 716 K€	DGAL: 1,5 M€ ADEME: 500 K€	DGAL: 1 M€ ADEME: 400 K€ DGCS: 100 K€	DGAL: 1 M€ ADEME: 400 K€ DGCS: 200 K€ CGET: 50 K€	DGAL: 1,3 M€ ADEME: 500 K€ DGCS: 200 K€	DGAL: 1,3 M€ ADEME: 4,6 M€ DGCS: 200 K€ Plan de relance: 7,7 M€	DGAL: 1,15 M€ ADEME: 660 K€ DGCS: 200 K€ Plan de relance: 400 K€	DGAL: 1,3 M€ ADEME: 1 M€ DGCS: 200 K€ DGS: 500 K€
279 K€	716 K€	2 M€	1,5 M€	1,65 M€	2 M€	13,7 M€	2,41 M€	3 M€

DGAL: Direction générale de l'alimentation (Ministère en charge de l'agriculture et de l'alimentation)

DGCS: Direction générale de la cohésion sociale (Ministère en charge des solidarités)

DGS: Direction générale de la santé (ministère en charge de la santé)

CGET: Commissariat général à l'Égalité des territoires (remplacé en 2020 par l'Agence nationale de la cohésion des territoires – ANCT)

→ **9^e édition** de l'appel à projets avec une dotation de 3 millions d'euros

→ **4 partenaires** associés à la gouvernance et au financement :

- le ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire: 1 300 000 €
- le ministère de la Santé et de la Prévention: 500 000 €
- le ministère des Solidarités, de l'Autonomie et des Personnes Handicapées: 200 000 €
- l'agence de la transition écologique (ADEME): 1 000 000 €

→ **138 dossiers** déposés

→ **35 lauréats** dont:

- 24 lauréats sur le volet « PAT émergents »
- 11 lauréats sur le volet « projets régionaux ou infrarégionaux visant à accompagner les PAT »

Pour en savoir plus sur les appels à projets passés et les outils et actions concrètes développés:

<https://agriculture.gouv.fr/les-appels-projets-du-pna-accompagner-la-mise-en-oeuvre-du-programme-national-pour-l'alimentation>

Les 24 projets pour l'émergence de nouveaux Projets alimentaires territoriaux

QU'EST-CE QU'UN PROJET ALIMENTAIRE TERRITORIAL ?

Un projet alimentaire territorial (PAT) est un projet collectif visant à rapprocher les producteurs, les transformateurs, les distributeurs, les collectivités territoriales, les acteurs de la société civile et les consommateurs et à développer l'agriculture ainsi que la qualité de l'alimentation sur un territoire donné. Les PAT s'appuient sur un diagnostic partagé faisant un état des lieux de la production agricole et alimentaire locale, du besoin alimentaire du bassin de vie et identifiant les atouts et contraintes socio-économiques et environnementales du territoire.

POUR RÉPONDRE À QUELS ENJEUX ?

Les PAT répondent aux enjeux d'ancrage territorial de l'alimentation, de résilience alimentaire et de santé, et revêtent :

→ **Une dimension économique** : structuration et consolidation des filières dans les territoires, rapprochement de l'offre et de la demande, maintien de la valeur ajoutée sur le territoire, contribution à l'installation d'agriculteurs et à la préservation des espaces agricoles.

→ **Une dimension santé publique** : promouvoir et faciliter l'accès à une alimentation favorable à la santé et à la pratique au quotidien de l'activité physique tout en limitant les comportements sédentaires.

→ **Une dimension sociale** : éducation alimentaire, création de liens, accessibilité sociale, lutte contre la précarité alimentaire, valorisation du patrimoine.

→ **Une dimension environnementale** :

> Accompagnement de l'évolution des pratiques alimentaires, diversification des sources de protéines, introduction des légumineuses, saisonnalité des produits, développement de la consommation de produits de proximité durables et de qualité (agriculture biologique, certification environnementale de niveau 2 et Haute valeur environnementale - HVE).

> Accompagnement et valorisation des modes de production agroécologiques, dont l'agriculture biologique, incluant la préservation de l'eau et des sols, de la biodiversité et des paysages, l'atténuation et l'adaptation au changement climatique.

> Prise en compte du changement climatique dans l'évolution du système alimentaire et nécessité d'aller vers un système plus résilient.

> Efficacité de la chaîne de production et de transformation, amélioration de la logistique et réduction des transports (producteur, transformateur, vendeur, consommateur), lutte contre le gaspillage alimentaire et recyclage des déchets organiques.

QUELLE VALORISATION DES PROJETS ALIMENTAIRES TERRITORIAUX ?

Pour être éligible à cet appel à projets, le projet PAT doit répondre aux prérequis nécessaires à la reconnaissance officielle du PAT au niveau 1 par le ministère en charge de l'agriculture. Cette reconnaissance ouvre droit à l'usage de la marque « PROJET ALIMENTAIRE TERRITORIAL » reconnu par le ministère de l'Agriculture » et du logo associé.

Pour cette édition de l'appel à projets, il était demandé aux projets d'avoir pour objectif de répondre aux enjeux précités, et de prendre en compte les nouvelles orientations données par la loi « **Climat et résilience** ». Une attention particulière a été accordée aux projets mentionnant des objectifs d'amélioration de la résilience alimentaire et économique du territoire, de transition agricole et alimentaire (permettant notamment l'adoption de comportements alimentaires durables favorables à la santé) et de lutte contre la précarité alimentaire. Chaque projet devait également présenter une bonne cohérence avec les PAT déjà en place.

Les 24 PAT lauréats de cette édition de l'appel à projets viennent rejoindre les 387 PAT labellisés par le MASA, recensés au 1^{er} janvier 2023. Tous les départements ont dorénavant au moins un PAT sur leur territoire. La liste et la carte des PAT labellisés par le MASA est disponible à l'adresse suivante :

<https://agriculture.gouv.fr/pres-de-400-projets-alimentaires-territoriaux-pat-reconnus-par-le-ministere-au-1er-janvier-2023>

Les 24 lauréats de l'appel à projets national 2022-2023



1. La transition alimentaire en Ardèche des Sources et Volcans, ça coule de source !

PORTEUR DE PROJET

Communauté de communes Ardèche des Sources et Volcans

RÉGION

Auvergne-Rhône-Alpes

DESCRIPTION

Ardèche des Sources et Volcans est un territoire rural et touristique bénéficiant d'une réelle identité alimentaire, et sur lequel sont développés de longue date les pratiques agricoles vertueuses et les circuits courts. Mais les difficultés actuelles (disparition des exploitations, manque d'eau, taux de pauvreté important, etc.) posent un défi : comment enclencher une transition alimentaire qui ne laisse personne de côté ? Ce PAT émergent, porté par la communauté de communes, cherche à mettre en cohérence les coopérations existantes et à construire avec les acteurs locaux et les territoires voisins pour questionner et consolider les actions en cours et la dynamique enclenchée. Il est systémique, et repose sur 4 piliers :

- remobiliser le foncier agricole et favoriser l'installation d'agriculteurs ;
- assurer la résilience économique, climatique et environnementale du système alimentaire territorial ;
- sensibiliser les citoyens et leur garantir les conditions d'une alimentation saine, de qualité et accessible à tous ;
- mobiliser les acteurs en construisant une gouvernance territoriale partagée et pérenne.

Contact : cdc@ardechedessourcesetvolcans.com

2. PAT de la Communauté de communes de Puisaye-Forterre

PORTEUR DE PROJET

Communauté de communes de Puisaye-Forterre

RÉGION

Bourgogne-Franche-Comté

DESCRIPTION

Le territoire rural de la Communauté de communes de Puisaye-Forterre (CCPF) se situe dans une zone aux systèmes agraires variés, entre paysage humide bocager et plateaux calcaires essentiellement dédiés aux grandes cultures. Ce territoire accueille de nombreuses activités industrielles et artisanales mais est encore très agricole et marqué par une grande précarité sociale.

La richesse des ressources naturelles conduit la CCPF à chercher à préserver son patrimoine humain, bâti et naturel des défis actuels et à venir. Pour ce faire, il est nécessaire de renforcer la résilience alimentaire du territoire. En ce sens, des objectifs concrets en matière d'alimentation, de santé, de justice alimentaire et de durabilité des modèles économiques ont été intégrés aux différents documents stratégiques (TEPOS, PCAET, CRTE, Territoire en Transition).

La démarche de la CCPF se veut structurante, au travers de la mise en synergie des acteurs locaux du système alimentaire dans la recherche de solutions concertées. Elle s'appuie sur une gouvernance multi-acteurs. Plusieurs initiatives sont à noter : Conférence des Maires et implication des élus dans la démarche de concertation ; rencontres bilatérales entre CCPF et partenaires institutionnels et associatifs ; Rencontres multipartites afin d'accompagner la création l'animation d'un réseau d'acteurs ; RdV de l'Agriculture et de l'Alimentation réunissant agriculteurs, associations et élus ; Semaine d'animation thématique sur la question du tourisme et de l'approvisionnement en productions alimentaires locales et de saison ; implication des acteurs de la mobilité et de la solidarité dans plusieurs projets incluant la thématique de l'alimentation.

Contact : contact@cc-puisayeforterre.fr

3. PAT du Nord de l'Yonne

PORTEUR DE PROJET

Communauté de communes du Jovinien

RÉGION

Bourgogne-Franche-Comté

DESCRIPTION

Au terme du diagnostic réalisé en 2021 par la Communauté de Communes du Jovinien (CCJ) pour son projet d'alimentation territoriale, il s'est avéré qu'un PAT à plus grande échelle était pertinent pour mettre en place des projets impactants. La CCJ a ainsi mobilisé trois EPCI voisines pour la mise en œuvre d'un PAT commun. Un diagnostic partagé et un plan d'actions commun ont résulté de ce partenariat en 2022. L'objectif du projet est d'affiner et de mettre en œuvre le plan d'actions résultant du diagnostic partagé. Ce plan d'actions vise à soutenir le changement des pratiques et à tendre vers une production locale, à favoriser la transformation et la distribution sur les territoires, à sensibiliser à une consommation locale au sein des établissements publics et des foyers, à associer Terroir et Culture comme vecteur d'attractivité. Pour ce faire, sont prévues l'organisation d'un temps de restitution du diagnostic pour l'ensemble des acteurs de la chaîne alimentaire territoriale, puis la mise en place d'un accompagnement du PAT (un agent dédié à la mission d'affinage et de mise en œuvre du plan d'actions).

Le public ciblé par le PAT inclut tous les acteurs de la chaîne alimentaire sur le territoire (consommateurs, producteurs, transformateurs et distributeurs) et plus particulièrement, les producteurs de la filière bio, la restauration collective, les acteurs de la solidarité (associations, services publics, publics en situation de précarité).

Contact: bergamote.fernandez@ccjovinien.fr

4. Construction du Projet alimentaire et agricole de la Communauté de communes Bretagne romantique

PORTEUR DE PROJET

Communauté de communes Bretagne romantique

RÉGION

Bretagne

DESCRIPTION

L'émergence d'un projet pour l'alimentation et l'agriculture du territoire est née du croisement des objectifs du plan Climat-air-énergie territorial (PCAET), de l'intérêt des habitants pour maintenir la qualité de vie du territoire et consommer mieux et des stratégies propres aux compétences « Action sociale » et « Développement économique ».

La communauté de communes Bretagne romantique se positionne en tant que chef de projet et associe les acteurs de l'écosystème « alimentation-agriculture » à l'élaboration de ce premier PAT. Le pilotage est assuré par le service Environnement, en lien avec les autres services concernés.

Les objectifs sont de poser les bases d'une politique alimentaire et agricole durable; se positionner comme « animateur » d'un réseau local; développer l'offre de produits bio et locaux au sein des restaurants publics; valoriser les produits agricoles du territoire et rapprocher l'offre et la demande; faciliter l'accès pour tous à une alimentation saine et durable.

Ce projet vise à développer des actions concrètes, favorables à une transition alimentaire et agricole réussie, en lien avec toutes les parties prenantes et en collaboration avec les établissements publics de coopération intercommunale (EPCI) limitrophes.

Contact: m.chesnais@bretagneromantique.fr

5. Phase d'émergence pour la mise en place du PAT du Pays de La Châtre en Berry, en vue d'une relocalisation de l'agriculture pour une alimentation saine, accessible et durable

PORTEUR DE PROJET

Syndicat mixte du Pays de La Châtre en Berry

RÉGION

Centre-Val de Loire

DESCRIPTION

Le travail d'émergence d'un projet alimentaire territorial porté par le Pays de La Châtre en Berry vise à coordonner les acteurs locaux et les dynamiques pour tendre vers le développement d'une alimentation saine, de qualité, accessible à l'ensemble des habitants du territoire et issue d'une agriculture locale rémunératrice et respectueuse de l'environnement.

Le Pays soutient des projets agricoles et alimentaires variés : défi famille à alimentation positive, installation en agriculture biologique, visites à la ferme, magasins de producteurs, abattoir multi-espèce du Boischaud repris par une Société Coopérative d'Intérêt Collectif (SCIC), essaimage d'outils logistiques pour l'approvisionnement des restaurations scolaires en produits locaux de qualité.

Contact: paysdelachatreenberry@wanadoo.fr

6. Élaboration du PAT de la Communauté d'agglomération de Bastia et de la Communauté de communes du Cap Corse: « Trà Mare à Terra »

PORTEUR DE PROJET

Communauté d'agglomération de Bastia

RÉGION

Corse

DESCRIPTION

Le PAT « Trà Mare à Terra » a l'ambition de fédérer autour de la question alimentaire tous les acteurs de la Communauté d'Agglomération de Bastia (CAB) et de la Communauté de Communes du Cap Corse (CCCC). Ce projet sera copiloté par les deux EPCI, avec à la fois des objectifs communs et propres à chacun des deux territoires.

Les objectifs visés sont :

- mesurer le niveau de résilience alimentaire du territoire pour valoriser les ressources agronomiques en soutenant une agriculture adaptée et innovante tout en préservant son authenticité et l'environnement;
- valoriser les ressources halieutiques tout en préservant la biodiversité marine;
- conforter les activités agricoles et halieutiques existantes et en impulser de nouvelles;
- valoriser les produits agricoles et halieutiques locaux auprès des habitants et dans la restauration collective en développant les circuits courts y compris hors saison;
- réaliser des actions pédagogiques sur la santé et la lutte contre le gaspillage alimentaire;
- lutter contre la précarité alimentaire et favoriser un accès à une alimentation de qualité.

Contact: al.faggionato@agglo-bastia.corsica

7. Pour une alimentation saine, locale et durable en Argonne Champenoise

PORTEUR DE PROJET

Communauté de communes de l'Argonne Champenoise

RÉGION

Grand Est

DESCRIPTION

Afin de donner de la visibilité aux projets actuels et à venir, la Communauté de Communes de l'Argonne Champenoise souhaite élaborer une stratégie agricole et alimentaire à l'échelle des 60 communes qui la composent. Ce territoire compte 11959 habitants dont 3,4% sont des agriculteurs exploitants (INSEE), il dispose d'un patrimoine naturel exceptionnel et mène de nombreuses actions en faveur d'une alimentation de proximité (épicerie sociale, marchés des producteurs, salon de la gastronomie, volonté de développer un drive fermier, etc.).

Ce tissu doit répondre à de nombreux enjeux comme dynamiser les friches, préserver son foncier ou encore permettre le développement d'une offre respectueuse de l'environnement. La Communauté de Communes a un rôle à jouer pour préserver le tissu agricole et faire face aux problématiques territoriales. Elle sera donc le pilote du PAT en appui avec les chambres consulaires, le monde agricole, alimentaire et associatif en lien avec cette thématique.

Ce projet vise à mettre en œuvre un diagnostic partagé, co-construit avec l'ensemble des acteurs qui œuvrent dans le système alimentaire et qui aboutira sur un plan d'actions. Il est donc primordial que l'ensemble des acteurs soient intégrés au projet pour mener des actions en lien avec les besoins territoriaux.

Contact: contact@cc-argonnechampenoise.fr

8. Proximité de territoire au Pays de Chaumont. Réconcilier les mangeurs avec leur assiette !

PORTEUR DE PROJET

Syndicat Mixte du Pays de Chaumont

RÉGION

Grand-Est

DESCRIPTION

Le système alimentaire du Pays de Chaumont exprime la façon dont les acteurs s'organisent pour produire, distribuer et consommer leur nourriture. Après avoir diagnostiqué ses forces et ses faiblesses, ce projet a pour but d'activer les synergies entre les acteurs qui le composent.

Regroupant trois collectivités, le Syndicat Mixte du Pays de Chaumont souhaite être vecteur d'un changement de modèle de production et de consommation sur son territoire décliné en différentes dimensions: sociale, économique, géographique et politique.

Réunissant des acteurs publics et privés, la gouvernance par pilotage collectif de ce projet se veut partenariale afin de faire émerger une stratégie concrète et un plan d'action bénéfique pour le plus grand nombre.

Contact: benjamin.ouliac@pays-chaumont.com

9. PAT de la Porte du Hainaut: Tous à TABLE! (Transition alimentaire bénéfique localement et équitable)

PORTEUR DE PROJET

Communauté d'agglomération de la Porte du Hainaut

RÉGION

Hauts-de-France

DESCRIPTION

La Communauté d'Agglomération de la Porte du Hainaut est un territoire très diversifié (périurbain, bassin minier et industriel, forêt de Raismes St Amand Wallers) et marqué par l'activité agricole, qui représente 55% de sa superficie. Cependant, cette agriculture reste fragile: vieillissement des exploitants, changement climatique, virage écologique, pression urbaine, etc. sont autant de défis. De plus, la production agricole profite peu aux habitants du territoire. Enfin, les indicateurs «santé» très dégradés interrogent sur le lien entre santé et accès des habitants à une alimentation de qualité.

Pour autant, des initiatives de soutien à l'agriculture et l'alimentation de proximité et de qualité se sont mises en place sur le territoire. Il s'agit à présent de mettre en lien ces initiatives, de mutualiser les démarches et les initiatives pour inscrire le territoire de la Porte du Hainaut dans une dynamique pour plus «d'autonomie alimentaire».

Par son PAT – Tous à TABLE (transition alimentaire bénéfique localement et équitable), la Porte du Hainaut et ses partenaires souhaitent porter la démarche de co-construction d'une réponse territoriale aux défis de l'alimentation durable, saine et de proximité.

Contact: hguignard@agglo-porteduhainaut.fr

10. Mise en œuvre d'un PAT à l'échelle de la CA2BM

PORTEUR DE PROJET

Communauté d'agglomération des 2 Baies en Montreuillois (CA2BM)

RÉGION

Hauts-de-France

DESCRIPTION

La Communauté d'agglomération des Deux Baies en Montreuillois (CA2BM) est avant tout un territoire rural doté d'une façade maritime particulièrement attractive qui permet à l'ensemble de ses communes de développer des activités économiques, notamment en lien avec le tourisme. C'est la raison pour laquelle l'agriculture diversifiée est très présente sur le territoire. De plus, son identité gastronomique vient renforcer cette destination déjà prisée en complément de ses paysages. Un potentiel fort est décelé en termes de consommation locale et de circuits courts. Cette potentialité repose également sur le marqueur identitaire du territoire défini par la santé et le bien-être en Côte d'Opale.

La CA2BM porte le PAT sur le territoire intercommunal, en impliquant très directement dans sa gouvernance une pluralité d'acteurs (identifiés et mobilisés), représentatifs d'une filière alimentaire locale qui reste à structurer. Le projet s'appuie sur les caractéristiques inhérentes du territoire: la place et les spécificités de son agriculture, les débouchés locaux potentiels en termes de consommation et de circuits courts relatifs notamment à la restauration collective multi-domaine et à l'attractivité touristique, mais également sur son rayonnement gastronomique, avec pour objectif de produire et consommer local et durable.

Contact: e.segret@ca2bm.fr

11. PAT de la Communauté d'agglomération Hénin Carvin

PORTEUR DE PROJET

Communauté d'agglomération Hénin Carvin

RÉGION

Hauts-de-France

DESCRIPTION

Le territoire de la communauté d'agglomération Hénin Carvin (CAHC) fait partie de l'ex-Bassin minier du Nord-Pas-de-Calais. Une part importante de sa population est en situation de précarité et les liens entre l'environnement, la santé et l'alimentation sont particulièrement marqués. À ce titre, les élus communautaires ont voté un Projet de territoire écologique (PTE) ambitieux et désireux d'engager des transitions pour une amélioration de l'environnement et de tous les indicateurs sociaux et de santé. C'est dans ce contexte qu'a été amorcé le PAT de la CAHC.

La réalisation d'un diagnostic détaillé du système alimentaire territorial a permis d'identifier 4 axes de travail prioritaires: la santé, la pollution des milieux, l'accès à une alimentation de qualité, l'empreinte carbone de l'alimentation. La première phase du projet vise à élaborer une stratégie pour le territoire, partagée par l'ensemble des parties prenantes: agriculteurs et leurs représentants, chambres consulaires, associations en lien avec l'alimentation, commerces de bouche, habitants, organismes de l'économie sociale et solidaire constituant un Pôle territorial de coopération économique (PTCE), etc. Les objectifs stratégiques qui en découleront seront coproduits et permettront de déterminer le plan d'actions. Par exemple, une des futures actions phares de ce PAT déjà identifiée par les élus est le lancement d'une étude d'opportunité et de faisabilité d'une cuisine centrale à l'échelle de l'agglomération dont les contours et le mode de fonctionnement restent à définir.

Contact: hugo.mahier@agglo-henincarvin.fr

12. « Sa ki fé ansamn pou manz péi »

PORTEUR DE PROJET

Département de La Réunion

RÉGION

La Réunion

DESCRIPTION

Dans un contexte insulaire, impacté ces dernières années par des crises sanitaires et économiques, le département de La Réunion souhaite agir pour toute la population réunionnaise et plus spécifiquement celle en situation de précarité, en faveur de la souveraineté alimentaire. Fort de ces différentes compétences transversales (agriculture, action sociale, transition écologique et solidaire, etc.), le département porte le projet intitulé « Sa ki fé ansamn pou manz péi », qui vise d'une part, à fédérer les 7 PAT existants et co-construire une vision partagée avec tous les acteurs dont les citoyens, à travers notamment des assises départementales. D'autre part, le PAT départemental ambitionne de contribuer à la production et à la promotion d'une alimentation saine, durable et accessible à tous, avec par exemple des ateliers pédagogiques en classe ou des visites d'exploitations pour le public scolaire. Enfin, il a pour objectif d'accompagner les faiseurs de changement œuvrant pour une transition agricole et alimentaire, solidaire, résiliente, diversifiée et de qualité.

Contact: daee.sdda.cpfa@cg974.fr

13. PAT de Saint-Joseph: Maison de l'alimentation Pour Tous

PORTEUR DE PROJET

Commune de Saint-Joseph

RÉGION

La Réunion

DESCRIPTION

Commune rurale et agricole de près de 39 000 habitants, la situation socio-économique de Saint-Joseph est défavorisée. La structuration de l'économie agricole et la lutte contre la précarité alimentaire sont des enjeux majeurs sur l'ensemble du territoire communal. Depuis de nombreuses années, la commune est engagée dans une dynamique territoriale au travers plusieurs dispositifs tels que la charte agricole (2007), l'université rurale de l'océan indien (2004), l'épicerie sociale (2022), la conduite d'une démarche de fabrique prospective alimentation (2022). L'ambition de la collectivité est d'aller au-delà en accompagnant le territoire vers une agriculture et une alimentation innovante, durable et accessible au plus grand nombre. Dans cette perspective, le PAT de Saint-Joseph se dessinerait autour de 5 grands axes: créer une gouvernance partagée autour de l'alimentation saine et durable/agir pour la valorisation et la diversification des produits locaux et patrimoniaux/promouvoir une alimentation équilibrée, saine et durable et la pratique d'une activité sportive régulière/agir et lutter contre la précarité alimentaire/encourager une dynamique d'insertion pour une meilleure offre alimentaire.

Contact: harry.lesueur@saintjoseph.re

14. PAT Saint-Paul: vers une alimentation saine, durable et accessible à tous !

PORTEUR DE PROJET

Commune de Saint-Paul

RÉGION

La Réunion

DESCRIPTION

Après avoir travaillé depuis plusieurs années, avec ses partenaires, sur des dynamiques territoriales sectorielles, face au constat d'un fort taux de chômage et de pauvreté, la commune de Saint-Paul a souhaité aller plus loin, en lançant son PAT pour favoriser l'émergence d'une démarche globale de son territoire et lutter contre la précarité alimentaire qui se développe.

Le pilotage du projet sera porté par un animateur recruté spécifiquement pour animer, coordonner et superviser la démarche, en binôme avec le chef de projets agricoles, recruté pour faire vivre la charte de développement agricole. Ce tandem animera une équipe projet réunissant les compétences que souhaite valoriser la commune dans son projet (environnemental, agricole, insertion, précarité alimentaire, santé, social).

Le projet se donne pour objectif d'amener les changements de comportements et l'évolution des réflexions, nécessaire pour construire un modèle global visant à donner une alimentation saine, durable et accessible à tous.

Le PAT de Saint-Paul couvrira l'ensemble du territoire de la commune. Le projet construira une gouvernance alimentaire locale sur son territoire afin que le projet soit porté de manière transversale et partagé par tous.

Contact: soraya.issop-mamode@mairie-saintpaul.fr

15. « Produisons et consommons local »

PORTEUR DE PROJET

Communauté de communes de la Vallée de la Haute Sarthe

RÉGION

Normandie

DESCRIPTION

Dans le cadre du Contrat de relance et de transition écologique (CRTE), les élus de la communauté de communes de la Vallée de la Haute Sarthe ont souhaité développer diverses actions sur la thématique agricole dont la réalisation d'un diagnostic agricole et la création d'une pépinière d'entreprises à vocation agroalimentaire.

Pour ce faire, la collectivité a travaillé en amont avec l'ensemble des acteurs du territoire intervenant dans la chaîne alimentaire : entreprises, restaurations collectives et individuelles, centres communaux d'action sociale (CCAS) des 31 communes, Caisse d'allocations familiales, Mutualité sociale agricole.

La collectivité a acquis et rénové un bâtiment (ancienne friche) permettant d'accueillir deux entreprises qui ont vocation à travailler ensemble et mutualiser leurs moyens, à l'attention de nombreux bénéficiaires (institutionnels, particuliers et plus particulièrement les personnes en précarité sociale suivie par les CCAS, agriculteurs et commerces locaux). Ce projet est innovant de par son échelon de proximité (8500 habitants) sur un territoire ancré dans la ruralité, l'implication des élus aux côtés des forces vives du territoire et la prise en compte de la chaîne alimentaire dans sa globalité depuis la production locale jusqu' au consommateur avec un volet social (en lien avec les CCAS des communes du territoire).

Contact: direction@cdcvalléedelahautesarthe.fr

16. Assistance à la co-construction et accompagnement au lancement de la phase opérationnelle du PAT de la Communauté de communes de Roumois Seine (CCRS)

PORTEUR DE PROJET

Communauté de communes Roumois Seine

RÉGION

Normandie

DESCRIPTION

À l'heure des questions des grandes transitions, de résilience et de sécurité alimentaire, des initiatives émergent sur le territoire de la Communauté de communes Roumois Seine (CCRS) afin de garantir une alimentation locale, saine et de qualité auprès des consommateurs. Il appartient aujourd'hui à la CCRS de doter le territoire d'un cadre stratégique en la matière, afin de permettre aux acteurs du système alimentaire local de dialoguer et de proposer un programme d'actions concertées, coordonnées et complémentaires. En parallèle à cette réflexion commune, il s'agira également pour le territoire de renforcer sa démarche partenariale, en appréhendant les questions d'alimentation à l'échelle d'un bassin de vie.

Le PAT de la CCRS a vocation à aborder les grands axes de l'alimentation (économique, social, environnemental) en prenant également en compte les enjeux de santé (nutrition/éducation) ou de justice sociale (précarité alimentaire). Les objectifs, définis collégialement, tiendront compte des réalités du territoire et s'appuieront sur des documents cadre de portée nationale et régionale. Dans une logique de cohérence des politiques publiques, les documents stratégiques de la collectivité viendront également renforcer le PAT de la collectivité (CRTE, PLUi, PCAET, etc.) avec lesquels il sera articulé.

Au-delà de la réalisation d'une étude spécifique et de la rédaction d'un cahier des charges du futur PAT des 40 communes du territoire, un(e) chargé(e) de mission PAT sera recruté afin d'accompagner le déploiement opérationnel du programme d'actions aux plus près des acteurs locaux. De même, un vice-président référent sera en charge de ce dossier, qui mobilisera en outre plusieurs services de la collectivité dans une logique de transversalité.

Contact: b.mandon@roumoiseine.fr

17. Structuration des filières pour une alimentation locale « de la graine à l'assiette »

PORTEUR DE PROJET

Communauté d'agglomération Evreux Portes de Normandie (EPN)

RÉGION

Normandie

DESCRIPTION

Dans le cadre de son PAT, Evreux Portes de Normandie (EPN) a élaboré les orientations phares des enjeux du territoire au sujet de l'alimentation. Pour cet appel à projet, EPN propose d'être accompagné sur plusieurs actions issues du plan stratégique du PAT :

- structuration de la filière de pain d'EPN « Bon & Local » par la pérennisation de l'action pain local lancée fin 2022 en direction des habitants et le développement de l'approvisionnement des cantines en pain local (élèves);
- création d'une filière maraichère intercommunale d'approvisionnement de la restauration collective municipale du territoire. Les besoins identifiés sur le territoire de l'agglomération font état de 2 espaces de production potentiels (pour 3 cantines au nord et 5 cantines au sud);
- création d'une structure de regroupement de producteurs pour faciliter les liens entre producteurs et clients/consommateurs tant privés que publiques en limitant les interlocuteurs.

Contact: contact-communes@epn-agglo.fr

18. La Stratégie de résilience agricole et alimentaire de la métropole de Bordeaux, un PAT multi-partenarial et systémique

PORTEUR DE PROJET

Bordeaux Métropole

RÉGION

Nouvelle-Aquitaine

DESCRIPTION

Afin de mettre en cohérence l'ensemble des actions qu'elle porte et de développer des ambitions à la hauteur des enjeux locaux, Bordeaux Métropole a construit sa Stratégie de résilience agricole et alimentaire (SRAA) en collaboration avec un ensemble d'acteurs. Cette nouvelle politique métropolitaine, qui vise à accompagner la transition du territoire vers l'émergence d'un système agricole et alimentaire territorial durable, se veut systémique et transversale, de l'amont (production agricole) à l'aval (activités de transformation, distribution, commercialisation, consommation et gestion des déchets). La SRAA porte un programme ambitieux de 45 actions thématiques qui répondent à 12 objectifs politiques. Un dispositif de suivi-évaluation de la SRAA est mis en œuvre dans ce cadre. L'animation de la SRAA s'appuie sur une instance de gouvernance innovante: le Conseil agricole et alimentaire (CAA) métropolitain, désigné pour assurer son pilotage dans une démarche multi-partenariale avec les élus et acteurs locaux concernés.

La SRAA a vocation à renforcer ses coopérations avec les EPCI voisins et les initiatives supra-territoriales (régionale et départementale) et à toucher toutes les cibles du système agricole et alimentaire. L'élaboration d'un observatoire de l'agriculture et de l'alimentation est en cours et facilitera le suivi-évaluation de la SRAA.

Contact: a.joubert@bordeaux-metropole.fr

19. PAT de Haute Saintonge

PORTEUR DE PROJET

Communauté de communes de Haute Saintonge

RÉGION

Nouvelle-Aquitaine

DESCRIPTION

Déjà engagée dans la lutte contre le gaspillage alimentaire et la valorisation des circuits courts, la communauté de communes de Haute-Saintonge s'engage dans un projet alimentaire pour mettre en adéquation offre et demande locales. Il vise à faciliter la coexistence de l'activité dominante, la viticulture, avec celles qui permettront d'atteindre une certaine résilience alimentaire du territoire.

Conjointement à la nécessité de structurer et développer la filière maraîchage, de la production à la distribution, ce projet intègre aussi l'accès de tous à une alimentation saine et durable. Les communes et le département y sont associés, pour les restaurants scolaires notamment, afin de les accompagner dans les objectifs de la loi EGalim. Les partenaires du contrat local de santé et ceux du projet alimentaire territorial travaillent de concert pour cet objectif qui concerne la santé de tous, en particulier des plus fragiles.

Contact: fabienne.dugas-raveneau@haute-saintonge.org

20. Émergence du PAT du Sud Lozère : pour un territoire résilient offrant à tous une alimentation saine et durable

PORTEUR DE PROJET

PETR Sud Lozère

RÉGION

Occitanie

DESCRIPTION

Le Sud Lozère bénéficie d'une forte dynamique agricole: c'est un territoire nourricier grâce à l'élevage extensif, à des productions végétales et maraîchères diversifiées. Cette agriculture de montagne doit faire face à des évolutions: changements climatiques, nouveaux modes de consommation, nouvelles demandes sociétales. Dans ce contexte mouvant, le défi est de permettre à tous d'avoir une alimentation saine et durable, tout en assurant une juste rémunération des producteurs.

Afin d'enclencher une politique alimentaire sur son territoire, mettre en cohérence les différentes dynamiques en cours autour de l'agriculture et de l'alimentation, le PETR Sud Lozère souhaite porter un projet alimentaire de territoire, en lien avec les partenaires et acteurs locaux. Le public cible est principalement les personnes en situation de précarité, toutefois le projet s'adresse plus largement aux personnes bénéficiant d'un service de restauration collective, aux agriculteurs, etc. à tous les sud lozériens!

L'objectif est de construire un projet avec et pour les sud lozériens qui permettrait d'offrir une alimentation saine et durable pour tous, tout en améliorant la résilience alimentaire de notre territoire.

Contact: contact@petr-sudlozere.fr

21. PAT de la Communauté de communes La Domitienne

PORTEUR DE PROJET

Communauté de communes La Domitienne

RÉGION

Occitanie

DESCRIPTION

Le projet porte sur l'émergence du PAT de la Communauté de communes La Domitienne. La Domitienne se situe au sud-ouest de l'Hérault, entre terre et mer, à l'interface des agglomérations de Béziers et de Narbonne. Elle regroupe 28610 habitants. Une volonté de valoriser les ressources locales et préserver l'environnement s'affirme de plus en plus chez ses citoyens et ses élus. Elle s'est concrétisée à travers l'adoption d'un plan climat-air-énergie territorial (PCAET) en 2020 et du projet de développement durable du territoire à « Horizon 2030 » l'année suivante. Plusieurs actions ont déjà été engagées dans les domaines agricoles et alimentaires, telles que l'organisation de marchés de producteurs, l'accompagnement d'agriculteurs à des pratiques agroécologiques, des animations de sensibilisation au gaspillage, etc. Un projet de cuisine centrale mutualisée et approvisionnée localement est aussi en réflexion. L'intercommunalité et ses partenaires souhaitent aujourd'hui aller plus loin en se dotant d'un cadre transversal, stratégique et fédérateur, nécessaire à la prise d'action collective. La Domitienne porte pour cela un PAT, initié en 2022 par la co-construction d'un diagnostic territorial. Les objectifs finaux du projet sont de développer les filières agricoles et alimentaires locales, garantir une production plus respectueuse de l'environnement et assurer une offre alimentaire de qualité, saine et durable, accessible à tous.

Contact: l.poblador@ladomitienne.com

22. Le PAT du Pays du Mans, vers un système agricole résilient et alimentaire durable

PORTEUR DE PROJET

Syndicat mixte du Pays du Mans

RÉGION

Pays de la Loire

DESCRIPTION

Le Pays du Mans est un territoire de projets œuvrant en faveur de la transition écologique. Il s'inscrit dans une logique de complémentarité ville-campagne pour le compte de ses 6 intercommunalités membres. Le Pays du Mans souhaite par ce projet :

- poursuivre et structurer le travail engagé en complémentarité avec le PAT de Le Mans Métropole, en élargissant une partie des actions du PAT métropolitain aux espaces périurbains et ruraux alentours;
- initier de nouvelles actions pour mieux répondre aux enjeux de l'agriculture et de l'alimentation au niveau local, en lien avec l'expérimentation d'urbanisme favorable à la santé en cours;
- inscrire ce PAT dans les révisions du Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) et le Plan-climat-air-énergie territorial (PCAET), en accord avec les stratégies nationales et régionales.

Pour ce faire, le syndicat mixte du Pays du Mans a pour objectif d'élaborer une gouvernance partagée impliquant le grand public et les acteurs du territoire (collectivités, ADEME, DRAAF, chambres consulaires, associations locales, différentes structures d'appui comme les lycées agricoles, conseil de développement) ainsi que les acteurs de la santé et nutrition. Les 7 actions envisagées concernent l'approvisionnement et l'accessibilité à une alimentation durable en milieu rural, la lutte contre le gaspillage alimentaire, la mise en place de pratiques agroécologiques, voire l'intégration dans la planification d'une approche alimentaire plus favorable à la santé et à l'environnement.

Contact : donnees@paysdumans.fr

23. PAT du Pays des Herbiers

PORTEUR DE PROJET

Communauté de communes du Pays des Herbiers

RÉGION

Pays de la Loire

DESCRIPTION

Soucieuse de valoriser les productions de son territoire et suite aux crises successives (Covid, guerre en Ukraine, dérèglement climatique) qui interrogent l'autonomie alimentaire et la capacité de résilience des territoires, la Communauté de Communes du Pays des Herbiers (CCPH) initie sa démarche de reterritorialisation de l'alimentation en développant son PAT.

Pour assurer la transversalité du projet, un espace de dialogue composé d'élue(s), d'acteurs du territoire et d'agents issus de différents services de la CCPH est mis en œuvre.

À destination de tous les habitants de la CCPH, avec une attention particulière portée aux enfants et aux publics ayant plus difficilement accès à une alimentation locale de qualité, le projet a pour objectif d'encourager l'augmentation de la part de produits locaux de qualité en restauration collective, de favoriser l'accès aux produits de qualité pour tous, de lutter contre le gaspillage alimentaire, de contribuer à la structuration de filières agricoles respectueuses des écosystèmes et de participer à l'évolution des comportements alimentaires.

Contact: anthony.plassan@cc-paysdesherbiers.fr

24. Mieux vivre, produire, consommer et manger dans les Alpes-de-Haute-Provence : vers un territoire de coopérations afin d'accélérer les transitions

PORTEUR DE PROJET

Conseil départemental des Alpes de Haute-Provence

RÉGION

Provence-Alpes-Côte d'Azur

DESCRIPTION

Les Alpes-de-Haute-Provence présentent un caractère rural et montagnard à vocation agricole et peu densément peuplé. Les productions locales ne représentent qu'une part insuffisante de l'alimentation des ménages et de la restauration collective. De nombreux acteurs œuvrent en faveur d'un ancrage local de l'alimentation. Toutefois, ces expériences restent isolées et se heurtent à des problématiques qui dépassent certaines fois leur périmètre d'action. Porté par le Département, le Plan alimentaire territorial départemental vise à accélérer la transition alimentaire en engageant une démarche concertée et partenariale dans le but de créer une cohérence stratégique d'ensemble afin de favoriser des synergies entre les initiatives et de potentialiser l'action de chacun. Le Département fort de ses compétences, au travers de 7 axes stratégiques, souhaite impulser la co-construction du système alimentaire durable et résilient des Alpes-de-Haute-Provence dans une volonté de préservation des ressources naturelles, d'inclusion des territoires éloignés et des publics fragiles et d'innovation en termes de modèle d'approvisionnement et de coopération entre acteurs.

Contact: violaine.bousquet@le04.fr

Les 11 projets d'accompagnement collectif de PAT

Des projets structurants, d'envergure régionale ou infra-régionale visant à accompagner de façon collective les PAT à investir les différents axes du PNAN, en cohérence avec les dynamiques des réseaux existants

Les PAT déjà en place depuis quelques années ont permis, grâce à la connaissance des réseaux d'acteurs et à leur capacité de mise en relation, la réorganisation des circuits de distribution et l'adaptation de l'aide alimentaire pendant la crise covid-19. Ils constituent un instrument clef pour développer la résilience alimentaire des territoires. Le plan France Relance a permis de dynamiser leur déploiement sur l'ensemble du territoire en soutenant 176 nouveaux PAT émergents et en accompagnant les actions opérationnelles de PAT déjà en place à travers plus de 650 projets en cours, avec une enveloppe de plus de 80 millions d'euros. Après une année 2021 de montée en puissance du dispositif des PAT, **près de 400 PAT sont labellisés au 1^{er} janvier 2023, contre 41 en 2020**. Dans ce contexte, la loi « Climat et résilience » et le rapport du Sénateur Marchand, commandité par le Gouvernement, ouvrent de nouvelles perspectives :

- la loi « Climat et résilience » prévoit l'élaboration d'ici le 1^{er} juillet 2023 d'une stratégie nationale pour l'alimentation, la nutrition et le climat (SNANC) qui « détermine les orientations de la politique de l'alimentation durable, moins émettrice de gaz à effet de serre, respectueuse de la santé humaine, davantage protectrice de la biodiversité, favorisant la résilience des systèmes agricoles et des systèmes alimentaires territoriaux et garante de la souveraineté alimentaire, ainsi que les orientations de la politique de la nutrition, en s'appuyant sur le programme national pour l'alimentation (PNA) et sur le programme national relatif à la nutrition et à la santé (PNNS) ». La déclinaison des orientations de la SNANC à travers les actions de ces deux programmes permettra ainsi de poursuivre et de renforcer les actions en faveur des différentes dimensions de l'alimentation durable, dont la promotion de la souveraineté alimentaire en renforçant l'autonomie des systèmes alimentaires, et l'ancrage territorial de l'alimentation, notamment en s'appuyant sur les PAT.
- Le rapport de Frédéric Marchand (sénateur du Nord) a soulevé des pistes d'évolution destinées à encourager, à accompagner et à pérenniser leur déploiement sur l'ensemble du territoire.

Ces éléments nourrissent la réflexion et vont contribuer à l'élaboration de la feuille de route pour le déploiement des PAT dans les années à venir, concernant tant la couverture du territoire national que le champ des actions qui y sont menées. Pour consolider ce dispositif, ressortent des besoins d'accompagnement croissants.

En ce sens, ce deuxième volet de l'Appel à Projet a permis de sélectionner des projets structurants, d'envergure régionale ou infrarégionale², visant à accompagner des PAT de façon collective pour renforcer leurs impacts de manière coordonnée sur les territoires, en cohérence avec les dynamiques de réseaux existants. À l'échelon régional, des réseaux de PAT se sont structurés ou sont en cours de structuration. Trois projets lauréats permettront d'appuyer ces réseaux en Centre-Val de Loire, Île-de-France et Occitanie. D'autres projets permettront un accompagnement de PAT sur un territoire infra-régional ou sur des thématiques plus ciblées (logistique, commercialisation, précarité alimentaire, éducation, alimentation-santé, etc.).

2. Une exception pourra être faite pour les territoires îliens. Le projet est alors à déposer dans la région couvrant la plus grande partie du territoire du projet

Les 11 projets lauréats d'accompagnement collectif de PAT



1. Optimisation des réseaux logistiques dans l'Ain : expérimentations et dimensionnements

PORTEUR DE PROJET

Grand Bourg Agglomération

RÉGION

Auvergne-Rhône-Alpes

DESCRIPTION

Lors de la construction du PAT de Grand Bourg Agglomération, l'approvisionnement en produits locaux de la restauration collective et commerciale était une préoccupation forte, partagée avec certains territoires voisins. Une étude a été menée avec plusieurs partenaires du territoire, aboutissant à plusieurs scénarii permettant d'optimiser et structurer l'approvisionnement de la restauration collective et commerciale dans l'Ouest de l'Ain. Dans une démarche inter-PAT, Grand Bourg Agglomération s'associe aux autres communautés de communes de l'Ouest de l'Ain pour mener un travail de logistique sur 180 communes, ce qui représentent une zone de chalandise cohérente. Les trois chambres consulaires (Chambre d'agriculture 01, CMA, CCI) et l'ADABIO ont été sollicitées sur leur expertise concernant la restauration collective et commerciale ainsi que la production locale. Le département de l'Ain pourra aussi être associé, en lien avec la plateforme Agrilocal01.

Le projet est fort d'un partenariat établi par la première phase d'étude et comporte plusieurs objectifs: organisation d'un forum/salon professionnel de l'alimentation, expérimentation de deux solutions logistiques en lien avec les transporteurs, création/animation de deux tournées de livraisons par des producteurs, dimensionnement d'un réseau de lieux physique de logistique. Le collectif est prêt à lancer des expérimentations et animations dans une dynamique forte de coopération.

Contact: alix.bougain@grandbourg.fr

2. Consolidation et diffusion d'un outillage pour professionnaliser les porteurs et les acteurs de PAT sur la dimension précarité alimentaire

PORTEUR DE PROJET

Établissement public local d'enseignement et de formation professionnelle agricole Le Valentin

RÉGION

Auvergne-Rhône-Alpes

DESCRIPTION

Face au constat d'un déficit de prise en compte des enjeux d'accessibilité alimentaire dans les PAT en émergence en Auvergne-Rhône-Alpes (AuRA), la finalité du projet est d'outiller les acteurs et territoires engagés dans des démarches alimentaires territoriales pour amplifier leurs actions de lutte contre la précarité alimentaire. Cap Rural et ses partenaires (département de la Drôme, Saint-Flour Communauté, Sol et Civilisation, Laboratoire d'études rurales, Fondation RTE) proposent de créer un programme de professionnalisation très opérationnel à destination des porteurs de PAT et de leurs partenaires: 5 à 8 contenus pédagogiques de sessions de formation, d'exploration ou d'échanges de pratiques pour diffuser ou consolider des ressources méthodologiques. Conçu et testé en 2023-2024, il sera mis en œuvre, reproductible, actualisable et transféré au-delà de la région en 2025. Le projet valorise trois domaines de connaissance: celle acquise à travers l'animation du Réseau des acteurs des démarches alimentaires en Région AuRA (RADAR); celle d'une recherche action en cours sur la précarité alimentaire; et enfin celle des pratiques de professionnalisation des acteurs du développement local.

Contact: direction@caprural.org

3. « Rapprocher les acteurs de la production agricole et de l'aide alimentaire sur les territoires, afin de construire des solutions d'accès à une alimentation saine, locale et durable pour tous »

PORTEUR DE PROJET

CIVAM Le Serpolet

RÉGION

Bourgogne-Franche-Comté

DESCRIPTION

Ce projet vise à rapprocher les mondes agricoles et sociaux pour faciliter l'accès à tous à une alimentation de qualité, saine et durable. Il est proposé d'accompagner au minimum 4 territoires pilotes (labellisés PAT de niveau 1) au cours d'une première phase de 18 mois :

- diagnostiquer les besoins d'actions en matière d'accessibilité alimentaire, en lien avec les éléments soulevés lors des diagnostics PAT ;
- faire un état des lieux du foncier public ou privé mobilisable dans un objectif social ;
- sensibiliser un panel d'acteurs terrains et favoriser l'interconnaissance entre les réseaux agricoles et sociaux ;
- travailler avec les producteurs sur leurs possibilités d'action ;
- travailler avec les acteurs sociaux sur leurs besoins et sur la sensibilisation de leurs bénéficiaires à l'agriculture durable ;
- construire une feuille de route propre au territoire pour déterminer les actions/projets à consolider, à lancer à court, moyen et long terme en lien avec la collectivité porteuse du PAT.

L'objectif est d'accompagner de manière individuelle et collective ces PAT.

Contact : contact@leserpolet.org

4. ArchiPAT : Archipel de projets alimentaires territoriaux

PORTEUR DE PROJET

Réseau agricole des îles atlantiques (RAIA)

RÉGION

Bretagne

DESCRIPTION

Les îles de la façade atlantique française partagent un grand nombre de caractéristiques en matière d'agriculture et d'alimentation. Les activités agricoles doivent y cohabiter avec de multiples autres usages de l'espace et l'accès aux ressources et outils de production y est restreint (foncier, eau, bâti, etc.). Les îles dépendent à plus de 95 % de l'import de denrées alimentaires. Ce contexte a encouragé différents acteurs de ces territoires à initier des démarches de PAT visant à adapter les systèmes agri-alimentaires insulaires aux enjeux contemporains.

Le Réseau agricole des îles atlantiques (RAIA) est une association loi 1901 qui regroupe différents acteurs engagés pour le maintien et le développement d'activités agricoles durable sur les îles. Elle se propose d'animer un réseau de PAT insulaires afin d'encourager ceux-ci à aborder de nouvelles thématiques comme le maintien d'activités agricoles dans un contexte de changement climatique et le lien entre santé et alimentation. Le RAIA se propose également de concevoir une méthodologie d'évaluation commune aux différents PAT insulaires.

Contact : raia.association@gmail.com

5. Animation du réseau régional des PAT de la région Centre-Val de Loire

PORTEUR DE PROJET

InPACT Centre

RÉGION

Centre-Val de Loire

DESCRIPTION

Le réseau InPACT Centre assure une mission de suivi et d'orientation des PAT de la région Centre-Val de Loire depuis 2018. Alors que les PAT infrarégionaux couvrent aujourd'hui 85% du territoire, un besoin de formalisation du réseau des PAT et de meilleure coordination des acteurs a été identifié. Ainsi, InPACT Centre et ses partenaires locaux (CIVAM's, ADEAR's et un InPACT départemental) continueront la mise en lien entre PAT et favoriseront la montée en compétence des porteurs de PAT tout en travaillant de manière transversale à une meilleure coordination des acteurs régionaux et départementaux. Ainsi, un comité de pilotage régional du réseau PAT (DRAAF, Région, Ademe, Chambres d'agriculture, etc.) sera créé et décliné en départements. Les actions d'animation du réseau seront renforcées et structurées autour de 3 axes :

- observer et capitaliser ;
- orienter et mutualiser (lettres d'infos, journées d'orientation, animation d'un site dédié, etc.);
- former et accompagner (séminaire entre chargés de PAT, formation des élus, orientation et conseil, etc.).

Contact: contact@inpact-centre.fr

6. Transition alimentaire des associations au sein des PAT de la région Centre-Val de Loire

PORTEUR DE PROJET

Le Mouvement associatif Centre-Val de Loire

RÉGION

Centre-Val de Loire

DESCRIPTION

Porte-voix des dynamiques associatives, Le Mouvement associatif Centre-Val de Loire rassemble à travers ses réseaux membres plus de 20000 associations CROS (sport), CRAJEP (jeunesse éducation populaire), Ligue de l'enseignement (loisirs, culture, tourisme, éducation populaire), URIOPSS (secteur social et médico-social), URAF (secteur famille), UNAT (secteur tourisme social et solidaire).

Le projet de transition alimentaire des associations part de l'engagement des différents réseaux associatifs de promouvoir et de développer une alimentation durable et favorable à la santé via le secteur associatif. L'alimentation est un secteur qui regroupe l'ensemble des acteurs du tissu associatif et des citoyens d'un territoire. L'approvisionnement des associations en circuits de proximité, en produits bio, et circuits courts alimentaires constitue un des axes forts du projet. L'expérience du Mouvement associatif Centre-Val de Loire s'est consolidée depuis 7 ans, notamment par le partenariat avec Bio-Centre, Graine Centre, InPACT, CPIE Brenne en Berry, Mon RESTAU'CO, etc. L'objectif est d'inscrire ce projet dans la mise en œuvre de la Stratégie nationale pour l'alimentation, la nutrition et le climat (SNANC). La réalisation de ce projet vise l'alignement de toute la restauration collective associative (privée et non lucrative) à appliquer sans exception la loi EGalim et la loi Climat et résilience.

Contact : gpayet@lemouvementassociatif.org

7. Émergence et organisation collective du Marché d'Intérêt Local Meurthe-et-Mosellan au cœur d'un pôle d'excellence alimentaire

PORTEUR DE PROJET

Métropole du Grand Nancy

RÉGION

Grand Est

DESCRIPTION

Face aux crises actuelles, les acteurs du PAT Sud 54 et du PAT Pays Haut Lorrain souhaitent améliorer la résilience alimentaire et économique du territoire. La Métropole du Grand Nancy ambitionne dans ce cadre la création d'un Marché d'Intérêt Local (MIL) infrarégional dédié à la structuration des filières sur le territoire s'articulant autour: d'une plateforme physique et numérique de commercialisation et de services, d'une centrale d'achat tournée vers la restauration collective, d'un hub d'innovation et de sensibilisation. Piloté par le Grand Nancy avec l'ensemble des partenaires du PAT Sud 54, du PAT du Pays Haut Lorrain ainsi que des PAT «limitrophes» au département (déjà existants ou en cours de construction via le réseau PARTAAGE), ce projet systémique associe étroitement la Chambre d'agriculture 54 et le Conseil départemental 54 et vise l'ensemble des producteurs et acheteurs du département afin de développer les achats en produits locaux et de qualité sur le territoire, notamment via la restauration collective et les métiers de bouche.

Contact: daf-deveco@grandnancy.eu

8. Préfiguration et animation d'un réseau francilien des PAT

PORTEUR DE PROJET

Métropole du Grand Paris

RÉGION

Île-de-France

DESCRIPTION

Ce projet de « préfiguration et animation d'un réseau francilien des Projets alimentaires territoriaux » est issu d'une candidature co-portée entre la Métropole du Grand Paris et la Chambre d'agriculture de Région Île-de-France. Il s'inscrit dans le cadre du « Plan Alimentaire Métropolitain du Grand Paris » de la Métropole du Grand Paris, qui se veut ensemblier, animateur, mobilisateur et coordinateur.

La démarche d'élaboration du Plan alimentaire métropolitain a été engagée en 2022 et associe l'ensemble des 131 communes de la Métropole, les six Projets alimentaires territoriaux présents sur son territoire, ainsi que ses six partenaires régionaux privilégiés sur les questions alimentaires et agricoles (Chambre d'agriculture, Groupement des Agriculteurs Bio, Safer, Coopérative Bio d'IDF, Association française d'agriculture urbaine professionnelle et la Chaire Agricultures Urbaines d'AgroParisTech), en lien avec l'ensemble des collectivités et acteurs des PAT franciliens. Le Plan alimentaire métropolitain aura vocation à accompagner et coordonner les politiques alimentaires locales portées par les Maires et Présidents de territoire en lien étroit avec les autres échelons de gouvernance (Région, Départements, EPCI, Axe Seine, etc.), à faciliter les synergies et le partage d'expérience entre acteurs, à renforcer les coopérations, notamment avec les territoires porteurs de PAT, et structurer un espace de dialogue et d'accompagnement collectif en lien avec la Chambre d'agriculture d'Île de France, pour augmenter collectivement la résilience alimentaire du territoire et pérenniser les démarches engagées associant l'ensemble des acteurs du système alimentaire de l'amont à l'aval.

Contact : metropolenature@metropolegrandparis.fr

9. Animation du réseau des projets alimentaires de territoire d'Occitanie

PORTEUR DE PROJET

Fédération Régionale des CIVAM d'Occitanie

RÉGION

Occitanie

DESCRIPTION

La région Occitanie comprend une trentaine de projets alimentaires de territoire actifs ainsi que des nouveaux projets en émergence. La mise en réseau des acteurs qui animent ou s'impliquent dans ces projets est actuellement en émergence. La FR CIVAM Occitanie en partenariat avec Bio Occitanie, la Maison Paysanne de l'Aude et en mobilisant les acteurs de la recherche régionale souhaitent poursuivre les travaux initiés depuis 2019 pour créer une véritable dynamique de réseau des PAT d'Occitanie.

Dans la poursuite de la journée du lancement des PAT qui sera organisée par la FR CIVAM Occitanie en 2023, il est proposé d'animer ce réseau sous la gouvernance de la Direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt (DRAAF) et du Conseil Régional tout en mobilisant les acteurs des PAT en région.

L'objectif est de favoriser la pérennité des PAT en accompagnant la montée en compétences et en favorisant l'interconnaissance entre acteurs des PAT d'Occitanie par le partage d'expériences, d'apport de connaissances, etc. Les acteurs ciblés sont principalement les animateurs des PAT, leurs élus mais également les acteurs impliqués localement dans les PAT : citoyens, paysan.nes, associatifs, etc.

Pour ce faire, un site internet du réseau des PAT d'Occitanie sera animé. 8 webinaires thématiques et 2 journées régionales du réseau des PAT seront organisés. Les échanges initiés avec les autres animations régionales de réseau des PAT en région Centre-Val de Loire (InPACT) et Auvergne-Rhône-Alpes (Cap Rural) se poursuivront.

Contact : raphael.lebeau@civam-occitanie.fr

10. Vers une alimentation favorable à la santé et à l'environnement : former et outiller les acteurs locaux pour éduquer durablement sur leurs territoires

PORTEUR DE PROJET

GRAINE Pays de la Loire

RÉGION

Pays de la Loire

DESCRIPTION

Le GRAINE - réseau régional d'éducation à l'environnement et à la transition écologique, se mobilise depuis plusieurs années autour des enjeux de l'alimentation durable et de la santé environnement. Fort de son réseau d'acteurs complémentaires et ancrés sur le territoire régional, le GRAINE propose d'accompagner trois PAT sur le volet « Sensibilisation à une alimentation durable pour la santé et l'environnement ». Il s'agira de proposer un parcours de formation-action à destination des acteurs locaux qui sont des acteurs relais auprès du grand public et dont les champs d'intervention sont situés sur le territoire du PAT (animateurs, professionnels de l'enfance, enseignants, professionnels médico-sociaux, etc.). L'objectif est de tendre vers un changement des pratiques alimentaires sur le territoire du PAT en outillant directement les acteurs locaux qui pourront construire et mettre en œuvre un projet éducatif auprès de leurs publics. Cet accompagnement, décliné en temps de rencontres et de formation sur deux ans, donnera lieu à un livret de capitalisation diffusable et à une rencontre régionale de retours d'expériences.

Contact : contact@graine-pdl.org

11. L'alimentation méditerranéenne au cœur des transitions agroécologiques

PORTEUR DE PROJET

Syndicat mixte du Parc naturel régional du Luberon

RÉGION

Provence-Alpes-Côte d'Azur

DESCRIPTION

Le Parc naturel régional du Luberon a été précurseur, dès 2008, dans la sensibilisation à l'alimentation durable, le soutien aux circuits-courts et aux pratiques agroécologiques. Sa labellisation en 2017 (niveau 2 en 2020) démontre l'efficacité de ses actions réalisées grâce à un large réseau de partenaires très actif sur ces sujets.

L'objectif de ce projet est de maintenir cette dynamique de territoire. En plaçant l'alimentation méditerranéenne comme fil conducteur du PAT, le Parc et ses partenaires s'engagent dans un changement de paradigme indispensable pour assurer une transition agricole et alimentaire qui ne peut plus attendre.

Grâce à ce projet, la sensibilisation des convives de tous âges et de la population au sens large va pouvoir prendre de l'ampleur. L'alimentation saine et durable sera placée au cœur des projets pour veiller à une approche globale en parlant de système alimentaire, tout en continuant le travail d'information et de promotion des changements de comportement. La mise en place de partenariat avec des instituts de recherche permettra également de faire avancer les connaissances scientifiques sur les liens alimentation/santé.

Le Parc du Luberon souhaite partager son expérience par la diffusion de ses actions auprès des PAT émergents, et permettre de les faire avancer plus efficacement en ayant connaissance des freins et leviers rencontrés depuis plus de 14 ans autour de ses actions.

Contact : julie.rigaux@parcduluberon.fr

SUIVEZ-NOUS

agriculture.gouv.fr

